



AVIS DE CONVOCATION

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par la mairesse de l'arrondissement, Mme Sue Montgomery, pour être tenue au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal, le mardi **9 octobre 2018 à 17 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 octobre 2018 à 17 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires de la mairesse et des conseillers.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions et de demandes du public.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1186954006

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour l'exercice financier 2019.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1187078001

Approuver le Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021, son financement, de même que l'affectation d'une somme de 387 300 \$ du surplus de gestion afin de prolonger jusqu'en décembre 2019 quatre postes capitalisables liés à la réalisation des projets prévus en 2019 au programme triennal d'immobilisations.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et sur le Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À MONTRÉAL ce 3 octobre 2018.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement